

NON

À la réforme de la formation des enseignants et CPE et à sa mise en œuvre locale

Motion à lire lors du Conseil d'Institut du 6 avril avant le vote sur les maquettes de master

Les maquettes qui vont vous être présentées aujourd’hui ne sont pas satisfaisantes et ont été réalisées à marche forcée.

La communauté enseignante de l’INSPE de Franche-Comté, signataire de cette motion, rappelle sa ferme opposition à la Réforme de la formation des enseignants et CPE présente dans la loi Blanquer (2019) dont les résultats à court terme seront l’exact inverse du but qu’elle prétend rechercher. Cette réforme, dont ces maquettes sont l’expression directe, aboutira à la destruction lente du métier d’enseignant et de conseiller principal d’éducation pour lequel nous formons des générations d’étudiant-es.

Ces maquettes ont été réalisées dans un contexte marqué par une absence de véritable concertation et collégialité (ourtant demandées depuis plus d’un an au gré de nos différentes motions), bafouant les us et coutumes universitaires : la structure générale a été imposée et seuls quelques aménagements spécifiques ont pu être négociés, pour peu de parcours.

Ces maquettes ont été obtenues, pour certaines d’entre elles, sous pressions, notamment des menaces de fermeture de parcours qui ont créé un climat de travail anxiogène. Elles ont été pensées sans véritablement tenir compte des contraintes et du savoir local, des spécificités disciplinaires, de la composition des équipes des mentions et parcours et enfin, *last but not least*, des compétences des enseignants du terrain.

Ensuite, ces maquettes ne sont pas satisfaisantes tant sur le plan organisationnel que pédagogique. Quel est l’intérêt de créer des programmes de formation aussi complexes, dont le sens échappe en grande partie aux enseignants chargés de les mettre en œuvre ? Imposées au nom des « compétences » et de la « pédagogie », ces maquettes incarnent tout le contraire : émiettement des enseignements et des contenus, mauvaise compréhension du concept de compétence, qui invite, ici, à penser que l’humain et ses compétences se décrètent et se déclinent dans des cases préformatées. Quelle est la cohérence pédagogique pour les étudiants d’expérimenter autant de micro-interventions et de micro-cours ? Au sein de ces millefeuilles pédagogiques, peut-on transmettre des connaissances disciplinaires convenablement et véritablement « professionnaliser » nos étudiants ?

Dans cette situation difficile, nous, équipes pédagogiques, sommes plus que jamais unies par un esprit du collectif, de l’échange et de la solidarité. C’est pourquoi si les maquettes sont « rendues », la contestation reste très vive. Celle-ci rejoint les préoccupations de nos collègues des autres INSPE : nous alertons sur les risques de manque de formation (en termes de préparation aux épreuves du concours et de professionnalisation), et sur la pression accrue que les étudiants vont subir. En déplaçant les concours de la fin de la première année à la deuxième année de master, cette « réforme » les place dans une insécurité quotidienne, en les forçant à mener de front à la fois leur mission dans un établissement scolaire, la préparation au concours national et la formation au master. Une telle situation ne peut qu’aggraver les situations de précarisation, d’épuisement et de sélection sociale.

C’est pourquoi, aujourd’hui, lors du vote de ces maquettes, nous voterons non !

Sur les 15 parcours de formation de l’Inspé, 11 équipes pédagogiques se sont déclarées POUR la motion, 1 n'a pas souhaité la signer et 3 ne se sont pas collectivement prononcés.